

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 3 juillet 2023

Délibération CA n° 202307-02

NOTE ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE NORMANDIE UNIVERSITÉ

Vu,

- Les articles L 718-10 et D 719-1 à D 719-40 du code de l'éducation,
- Le décret n° 2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements Normandie Université,
- Le règlement intérieur de la ComUE Normandie Université adopté en Conseil d'Administration le 17 décembre 2018.

Conformément aux dispositions des articles 8.1 et 8.2 des statuts de Normandie Université, les membres des catégories 1, 4, 5, 6 se sont réunis lors d'un premier Conseil d'Administration le 19 juin 2023 pour fixer la liste des entreprises et associations qui ont à désigner leurs représentants au titre de la catégorie 3.

Le Conseil d'Administration doit procéder à l'élection du nouveau président de Normandie Université ce lundi 3 juillet 2023. Les informations relatives au déroulement du scrutin sont les suivantes :

1. Organisation du vote

- Le Conseil d'Administration est présidé par le doyen ou la doyenne d'âge des membres élus du collège A, non candidat ou candidate (selon délibération CA n°202307-01 du CA du 03.07.2023).
- Sont électeurs pour la désignation du président de Normandie Université, les administrateurs du Conseil d'Administration, au nombre de 53.
- Le Conseil d'Administration ne pourra valablement délibérer que si la moitié des administrateurs qui le compose est présente ou représentée en début de séance.
- Le candidat à l'élection, dont le CV synthétique et la profession de foi ont été transmis préalablement aux administrateurs, est entendu par ledit Conseil. Il expose son programme pendant 15 minutes, puis répond aux questions des administrateurs. Il est ensuite procédé au vote.
- Le vote est organisé à bulletins secrets avec passage obligatoire dans l'isoloir. Les électeurs sont appelés à voter par collège et par ordre alphabétique au sein de chaque collège.
- Chaque électeur met dans l'urne son bulletin de vote préalablement introduit dans une enveloppe. Le vote de chaque électeur est constaté par sa signature apposée sur la liste d'émargement en face de son nom.
- En cas d'empêchement, un membre peut donner procuration écrite à un autre membre, sans distinction de catégorie. La procuration doit identifier clairement l'identité du mandant et du mandataire. Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.
- Le président de Normandie Université est élu par le Conseil d'Administration à la majorité absolue des administrateurs présents ou représentés. Le dépouillement a lieu en présence des administrateurs.
- Si l'élection n'est pas acquise au premier tour de scrutin, il est procédé au maximum à deux autres tours. A l'issue de chaque tour de scrutin, le candidat répond aux éventuelles questions posées par les administrateurs. A la demande des élus, le président ou la présidente de séance peut décider d'une ou plusieurs suspensions de séance.
- A l'issue des opérations électorales, le président ou la présidente de séance dresse un procès-verbal de dépouillement comportant la proclamation des résultats.
- Les résultats du scrutin pourront être consultés sur le site internet de Normandie Université et seront affichés dans les bureaux de Normandie Université – Campus 4 – 19, rue Claude Bloch, 14000 Caen.

2. Durée du mandat

- Le président est élu pour un mandat de quatre ans. Il est renouvelable une fois.
- Les fonctions de président sont incompatibles avec l'exercice simultané des fonctions de membre du CNU (source : article 3 du décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au CNU).
- Dans le cas où le président cesserait ses fonctions, pour quelque cause que ce soit, un nouveau président est élu pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

3. Liste des candidats

Une seule candidature est parvenue à la présidence de Normandie Université avant le vendredi 23 juin 2023 avant 12 heures, comme prévu par l'arrêté du président de Normandie Université en date du 14 juin 2023, celle de :

- **Monsieur Ronan CONGAR, Maître de conférences à l'Université de Rouen Normandie.**

(CV et profession de foi ci-après)

Le Conseil d'Administration de Normandie Université approuve l'élection de M. Ronan CONGAR en tant que Président de la ComUE Normandie Université.

Résultats des votes

Nombre de votants : 39 votants

Pour : 37 voix

Blanc : 2 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 3 juillet 2023,

Le Président de Normandie Université,
Ronan CONGAR



Élection du président ou de la présidente de la Communauté d'Universités et Établissements NORMANDIE UNIVERSITÉ

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

CANDIDATURE

Je soussigné Ronan CONGAR déclare être candidat à l'élection du président ou de la présidente de la Communauté d'Universités et Établissements Normandie Université, qui se déroulera en séance du Conseil d'Administration lundi 3 juillet 2023.

Fait à CAEN, le 23 juin 2023

Signature



NB : La déclaration de candidature doit être signée et accompagnée d'un curriculum vitae synthétique et d'une profession de foi (une feuille A4 - recto-verso maximum)

Les candidatures devront être réceptionnées par le cabinet de la Présidence au plus tard vendredi 23 juin 2023 à 12 heures :

- Soit être déposées auprès de la Présidence : campus 4 - 19 rue Claude Bloch – 2^e étage - à Caen,
- Soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Présidence, Normandie Université, Esplanade de la Paix, CS 14032, 14032 Caen cedex 5.



Ronan CONGAR

Né le 23 décembre 1969 à Brest (Finistère)

Adresse personnelle

14, rue Chasselièvre – 76000 Rouen

Adresse professionnelle

Université de Rouen Normandie
Faculté de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion
3, avenue Pasteur – CS 48186 – 76186 Rouen Cedex 1
ronan.congar@univ-rouen.fr

Situation administrative

Section du C.N.U. :	05 – Sciences économiques
Établissement actuel :	UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE
Structure actuelle :	DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES
Unité de recherche actuelle :	Laboratoire d'Économie Rouen Normandie (LERN UR 4702)
Corps :	Maître de conférences à partir du 01/02/2005
Grade :	Maître de conférences H. CL. à partir du 01/09/2017
Interruption de carrière :	Congé de longue maladie, d'août 2012 à septembre 2013, suite à un adénocarcinome bronchique diagnostiqué en juin 2012 et opéré en août 2012 d'une pneumonectomie droite suivie d'une chimiothérapie adjuvante.

Parcours académique

Adjunct professor, Department of Economics, Faculty of Social Sciences, University of Ottawa, Ontario, Canada, janv. 2011 – déc. 2013 (3 ans), renouvelé janv. 2014 – déc. 2016 (3 ans).

Post-doctorat in « Axiomatics of Resource Allocation, » bourse institutionnelle de recherches post-doctorales. Facultés Universitaires N.-D. de la Paix (University of Namur), Belgique, oct. 2003–mars 2005. Supervisor: François Maniquet.

Thèse de doctorat « Incertitude forte et environnement : de nouveaux critères de décision, » soutenue le 21 décembre 2000 à l'Université de Rouen. Laboratoires de recherche : ÉRASME (Équipe de recherche en analyse des systèmes et modélisation économique), Laboratoire d'Économie de l'École Centrale Paris et EUREQua (Équipe universitaire de recherche en économie quantitative), UMR 8594 CNRS Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Responsabilités actuelles

Président de NORMANDIE UNIVERSITÉ (depuis le 27 janvier 2023).

Membre élu du Conseil de gestion de la Faculté de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion de ROUEN, depuis le 3 décembre 2019.

Responsabilités passées

Vice-président de NORMANDIE UNIVERSITÉ en charge des moyens financiers et des ressources humaines (février 2021 – janvier 2023).

Directeur adjoint de la Faculté de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion de ROUEN (juin 2017 – juin 2022).

Membre élu du Conseil d'administration de NORMANDIE UNIVERSITÉ de 2015 à 2019 et membre de la Commission des statuts.

Membre élu de la section 05 – sciences économiques du Conseil National des Universités (CNU) de 2015 à 2019.

Représentant du personnel au Comité Technique (CT), de l'Université de ROUEN NORMANDIE (déc. 2014 – déc. 2018).

Représentant du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail (CHSCT) de l'Université de ROUEN NORMANDIE de 2015 à 2020.

Responsabilités pédagogiques : Master Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports (2017, création–2020), spécialité Management de l'Environnement et du Développement Durable (Master Économie Appliquée) (2012 – 2012, 2014–2017), spécialité Gestion des Risques Environnementaux (Master Économie Appliquée et Master Sciences de l'Environnement) (2008–2012), spécialité Gestion des Risques Environnementaux et Sanitaires (Master Expertise Économique et Gestion des Risques) (–2008), Université de ROUEN NORMANDIE.

Domaines de spécialité au sein de la section

Théorie économique ; Économie de l'environnement et des ressources naturelles ; Dynamique économique ; Économie du Risque et de l'Incertain ; Économie Publique ; Choix social et Théorie des jeux, Méthodes Axiomatiques et Mathématiques.

Journal of Economic Literature classification codes : C61, C62, C7, D6, D7, D81, D82, F18, H21, H23, O4, Q2, Q5, Q3.

Publications choisies caractéristiques des domaines de spécialité

- (1) Congar, R., Hotte, L. Open Access vs Restricted Access in a General Equilibrium with Mobile Capital, *Environmental and Resource Economics* **78**, 521–544, 2021 (Rang A HCERES, revues Économie et Gestion ; Rang 2 CNRS, revues Environnement, Agriculture, Ressources naturelles, Énergie).
- (2) Congar, R., Merlin, V. A Characterization of the Maximin Rule in the Context of Voting, *Theory and Decision* **72**, 131–147, 2012 (Rang A HCERES, revues Économie et Gestion ; Rang 2 CNRS, revues Théorie Économique).
- (3) Congar, R., Maniquet, F. A Trichotomy of Attitudes for Decision-making Under Complete Ignorance, *Mathematical Social Sciences* **9**, 15–25, 2010 (Rang A HCERES, revues Économie et Gestion ; Rang 2 CNRS, revues Théorie Économique).
- (4) Chev , M., Congar, R. Optimal Pollution Control under Imprecise Risk and Irreversibility *Risk, Decision and Policy* **5**, 151–164, 2000.
- (5) Chev , M., Congar, R. Consumption-pollution tradeoffs under hard uncertainty and irreversibility. In G. de Cooman, F.G. Cozman, S. Moral et P. Walley (eds.) *ISIPTA '99 Proceedings of the First International Symposium on Imprecise Probabilities and Their Applications*, 85–93, 1999.
- (6) Chev , M., Congar, R. La gestion des risques environnementaux en pr sence d'incertitudes et de controverses scientifiques : une interpr tation du principe de pr caution, *Revue  conomique* **54**, 1335–1352, 2003 (Rang A HCERES, revues  conomie et Gestion ; Rang 2 CNRS, revues g n ralistes en  conomie et en gestion).

Projets de recherche en cours

- Congar, R., Hotte, L. Imperfect capital mobility and the privatization of natural resources, *9th French Association of Environmental and Resource Economists (FAERE) annual conference*, Universit  de Rouen Normandie, November 8-9, 2022.
- Congar, R., Chev , M., Maldonado, P. Rat vs. Human: Competitive Exclusion for Easter Island's Limited Natural Resources, *69th Congress of the French Economic Association (AFSE)*, Online, June 8-10, 2021.

Principaux enseignements

Universit� de Rouen Normandie	�conomie de l'environnement (M1, 2005–2012 ; 2014–), �conomie des ressources naturelles (M1, 2008–2012 ; 2013–), Micro�conomie 3 (L3 ECO, 2021–2022), �conomie du risque et de l'incertain (M1, 2008–2012 ; 2014–2021), Environmental Management and Sustainable Development (L3 ECO, 2019–2021)
Universit� Le Havre Normandie	�conomie du d�veloppement durable (M1 IPESD, 2017–)
Universit� de Caen Normandie	Environment economics (M1 Advanced Economics, 2022–)
Universit� d'Ottawa	Mathematical methods in economics (MA Program, 2008–2011 ; 2014–2017)

**Élection du président ou de la présidente
de la Communauté d'Universités et Établissements
NORMANDIE UNIVERSITÉ**

PROFESSION DE FOI

S'inscrivant dans la continuité du Pôle Universitaire Normand (PUN), constitué dès 1998, puis du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) normand, à partir de 2011, la Communauté d'Universités et Établissements (COMUE) Normandie Université, créée en 2014, est une belle réalisation en matière de coopération entre établissements publics d'enseignement supérieur et organismes de recherche partenaires dont la portée doit être appréciée dans la durée.

En tant qu'espace de coopération territoriale la COMUE a contribué à transformer le paysage normand de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Normandie et à accroître sa visibilité et son attractivité au national et à l'international. Ses apports et ses réalisations au bénéfice des établissements sont nombreux comme il en ressort de l'évaluation par le HCERES sur la période 2017-2020 et du bilan du dernier contrat de site 2017-2021. Au cours de cette période un certain nombre de points forts ont été pérennisés (formation doctorale et doctorat commun, politique commune de signature des publications, transfert et innovation, entrepreneuriat étudiant), alors que de nouveaux points forts se sont constitués (pôles de formation et de recherche, documentation, schéma directeur de la vie étudiante).

Il convient aujourd'hui de consolider ces points forts et de renforcer les actions de la COMUE là où elle peut apporter aux établissements une évidente valeur ajoutée, par exemple, en matière de numérique, de promotion de l'offre de formation, de communication afin de gagner en visibilité et en attractivité.

Cependant, après près de trois années d'administration provisoire, qui, faut-il le rappeler, a fait suite à une crise institutionnelle profonde au sein de la COMUE, force est de constater que cette dynamique de coopération s'était peu à peu essoufflée, sans doute parce que les stratégies des établissements membres avaient évolué en s'affirmant et que le projet partagé dans le cadre duquel s'organisait cette coordination ne l'était plus suffisamment. Dans ce contexte, la COMUE devait se renouveler pour mieux répondre aux attentes des établissements membres. La confiance devait être aussi restaurée par un dialogue et une concertation renforcés.

Que l'on se réfère aux attentes exprimées par les universités et les établissements membres ou aux textes législatifs et réglementaires qui fixent ses missions et ses compétences, la COMUE a vocation à exercer pleinement ses missions et ses compétences d'établissement de coordination au service de ses membres dans le cadre d'un projet partagé. La COMUE doit rester l'espace privilégié de coopération entre les établissements. Une coordination souple et à géométrie variable tout en restant équilibrée dans la durée est certainement nécessaire. La COMUE veut aussi se renouveler dans ses modes d'organisation et de fonctionnement pour simplifier et rendre plus efficace l'exercice des missions de coordination qui lui seront confiées dans le cadre du prochain contrat de site.

J'ai été élu récemment, le 27 janvier dernier, en tant que président de Normandie Université mais mon engagement envers la COMUE est plus ancien. J'ai d'abord connu la COMUE en tant que membre de son conseil d'administration de 2015 à 2019, animé par la volonté de participer à la construction d'un espace commun de coopération entre universités et établissements à l'échelle de la Normandie. Au cours des deux dernières années, en tant que vice-président en charge des moyens financiers et des ressources humaines, j'ai aussi pu acquérir, sous cet angle, une connaissance approfondie des missions et du fonctionnement de la COMUE ainsi que de ses enjeux.

Dans son rôle bien compris d'établissement de coordination au service des établissements membres, le projet que j'ai souhaité mener pour la COMUE et qui, tel que je le conçois, doit être en phase avec le projet partagé de ses membres, était d'instaurer une nouvelle dynamique, positive, autour d'actions communes à mener. L'ambition de ce projet pouvait paraître modeste mais une telle impulsion me paraissait alors essentielle pour l'avenir de la COMUE Normandie Université afin remobiliser l'ensemble de la communauté et ses partenaires. Aussi, j'étais convaincu que cette dynamique d'élaboration d'actions communes permettrait de nourrir le projet partagé et de préciser les grandes orientations stratégiques qui seraient retenues dans le cadre du prochain contrat de site. Au seuil de ce nouveau contrat de site 2022-2027 cette impulsion en termes de projet partagé était d'autant plus attendue par la tutelle. Dans le cadre du nouveau Schéma Régional Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation (SRESRI) 2023-2028 qui prévoit la mise en place de partenariats stratégiques, cette impulsion était également attendue par la Région pour renouveler son soutien essentiel à la COMUE. Elle répondait aussi à une attente forte des personnels de la COMUE.

Même si ma candidature s'inscrivait dans une vision à plus long terme, il ne m'avait pas échappé que ce premier mandat de président de la COMUE n'était que de quelques mois. Cette précarité politique du nouveau président de la COMUE pouvait cependant, d'un certain point de vue, être considérée comme un élément positif car elle renforçait la responsabilité collective. En effet, au terme de ces quelques mois, il nous était donné l'occasion de juger si une nouvelle dynamique collective était engagée et d'en tirer collectivement des conclusions quant à la suite. Au moins devions nous pouvoir en percevoir les premiers signes.

Le sens de ma candidature à la présidence de la COMUE en janvier dernier était de changer la donne actuelle dès ce premier mandat. L'attente était forte que la communauté d'universités et d'établissements Normandie Université puisse prendre appui sur l'élection d'un président pour opérer collectivement ce changement.

Au terme de ce premier mandat, j'estime être parvenu à instaurer autour de la préparation de la contractualisation avec l'État et avec la Région un climat de confiance et de dialogue. La définition d'orientations stratégiques partagées pour la période de contractualisation à venir, de nouvelles réussites, et la mise en place de nouveaux projets qui ont fédéré et mobilisé fortement les équipes de la COMUE ont aussi permis de lever des inquiétudes quant à son avenir.

Une nouvelle dynamique est dorénavant engagée qui doit être poursuivie pour conforter et amplifier les actions communes au sein de la COMUE, avec des modes d'organisation et de fonctionnement renouvelés en adéquation avec son rôle de coordination. Il conviendra de mettre en place des espaces nouveaux de dialogue et de concertation favorisant la co-construction afin de rendre l'élaboration et la mise en œuvre collective plus efficace. Cette coordination renouvelée permettra aussi une meilleure implication des établissements au sein de la COMUE. Il conviendra aussi de conforter la dynamique collective des écoles doctorales, regroupées au sein du collège doctoral, et des pôles de recherche et de formation à la recherche. Ils constituent des atouts pour accroître l'excellence de la recherche et de la formation à la recherche normande. Cela passe par une définition partagée avec les établissements de leurs missions et de leurs modes d'organisation et de fonctionnement.

C'est dans ce contexte et avec ces objectifs que je souhaite aujourd'hui renouveler mon engagement envers notre communauté d'universités et établissements en présentant ma candidature à la présidence de Normandie Université.

Ronan CONGAR

Maître de conférences
UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE